

CIRCULAIRE 018-19

Le 29 janvier 2019

**COMITÉ SPÉCIAL DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION
APPEL DE CANDIDATURES**

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») sollicite les candidatures de personnes intéressées et se qualifiant afin de combler un siège au sein du Comité spécial de la division de la réglementation (le « Comité spécial »).

La Bourse est reconnue par l'Autorité des marchés financiers à titre de bourse et d'organisme d'autoréglementation. La Division de la réglementation (la « Division ») est une unité d'affaires distincte de la Bourse responsable d'exercer les fonctions et les activités de réglementation de la Bourse. Le Comité spécial, désigné par le conseil d'administration de la Bourse, est chargé de superviser les fonctions et les activités de la Division. Le Comité spécial rend compte au conseil d'administration de la Bourse de l'exécution par la Division de ses fonctions réglementaires.

Le Comité spécial est composé d'au moins 50% de personnes qui sont des résidents du Québec au moment de leur nomination et pour la durée de leur mandat, d'au moins 50% de personnes qui satisfont aux conditions d'indépendance applicables aux administrateurs de la Bourse (aux termes de la [décision de reconnaissance no. 2012-PDG-0075](#) émise par l'Autorité des marchés financiers) et d'au moins 50% de personnes qui possèdent une expertise des instruments dérivés. La Partie 2 des règles de la Bourse concernant la gouvernance de la Bourse, de même que le [Mandat et la composition du Comité spécial](#) sont disponibles sur le site internet de la Bourse et de la Division respectivement¹.

Les personnes intéressées et qui satisfont aux critères d'admissibilité peuvent soumettre leur candidature, au plus tard le **1^{er} mars 2019**, en faisant parvenir une lettre expliquant leur intérêt accompagnée de leur curriculum vitae à l'attention de Julie Rochette, Vice-présidente et chef de la réglementation de la Division, par courriel à julie.rochette@tmx.com. La Bourse communiquera avec chaque personne ayant soumis sa candidature.

Toutes les candidatures reçues seront évaluées et des recommandations seront présentées par le Comité spécial au conseil d'administration de la Bourse qui procédera à la nomination des nouveaux membres.

Pour toute question, veuillez communiquer avec Julie Rochette au (514) 871-3516 ou par courriel à l'adresse ci-avant indiquée.

Sabia Chicoine
Chef des affaires juridiques

¹ Des changements à la gouvernance de la Division, incluant des changements concernant le Comité spécial, ont été proposés suite à la publication de la circulaire de sollicitation de commentaires [038-17](#) et de la circulaire de deuxième sollicitation de commentaires [166-18](#). Les changements proposés n'ont pas été autocertifiés à ce jour.